### Festivités du 14 juillet

#### Mercredi 13 juillet:

23 heures : FEU D'ARTICE à l'étang de Changy avec buvette

N'oubliez pas votre précieuse lampe torche pour votre retour aux voitures.



### Services Médicaux

Les médecins de Varennes-Changy Docteur Gilles JANVIER : 9 Place du Mail ☎02.38.94.53.75

Les infirmières de Varennes-Changy 2 rue du Porteau ☎02.38.94.58.56

La pharmacie des Meaux Prés 20 Rue de Nogent à Varennes-Changy ☎02.38.94.52.12

Le week-end : le samedi de 12 h à 24 h et le dimanche de 8 h à 24 h à la maison médicale de l'hôpital de Montargis sinon aux urgences 

202.38.95.91.11

Pompiers : 218

Gendarmerie de Lorris : 202.38.94.07.25 ou 217 en cas d'urgence

SAMU : **☎**15



**Docteur Adela RUSU** 

# Bref de VARENNES

Le Mot du Maire.

Voici le nouveau Bref de l'été 2011, un été précoce cette année.

Vous allez assister cet été au changement de tous les compteurs d'eau de la commune avec le passage en télé-relève. Les absents de la réunion publique peuvent toujours demander des explications. Vous serez informés le moment venu du passage des installateurs et des éventuelles coupures d'eau.

Autre chantier en juillet, la réfection de la toiture de l'école, rue de Nogent. Une bonne surprise, l'Etat nous octroie une subvention d'équipement de 50% du montant des travaux qui s'élèvent à environ 20.000 euros.

La pose d'un poteau incendie, rue des Fougères, donne satisfaction. Un deuxième va suivre et la rue sera ainsi partout constructible. Le Conseil municipal a déterminé les grandes orientations de la révision du Zonage d'Assainissement. Le transfert de compétences à la Communauté de Communes du Canton de Lorris (voirie, centre aéré, Maison des Jeunes) est effectif. Soyez indulgents s'il y a des retards ou des erreurs car la phase d'adaptation est longue.

Un projet non municipal, la création d'une antenne relais téléphonique, route de la Grand' Cour, soulève des inquiétudes de la part des riverains. La municipalité reste prudente car elle est prise entre les sollicitations de demandeurs d'une amélioration du service et le mécontentement des riverains du futur pylône-relais. L'instruction du dossier est en cours et je suivrai avec attention ses développements.

Malgré le ralentissement des dotations et des subventions de nos bailleurs de fonds officiels, le Conseil Municipal a maintenu les impôts en l'état bien que le besoin de financement se fasse pressant pour réaliser nos projets. Cela nous oblige à une gestion stricte, à différer des projets et à nous concentrer sur l'urgence.

Dernier point, en cas de canicule avérée, bien que le registre officiel des personnes fragiles ou esseulées soit clos depuis la mi-juin, la municipalité fera son possible pour vous aider.

Vous retrouverez d'autres informations municipales ainsi que l'agenda des évènements de l'été et du début de l'automne dans les pages intérieures.

Bonnes vacances à tous les Varennois et Varennoises.

Jean-Marie CHARENTON

N° 15

**Juillet 2011** 

Rédaction, impression et édition : Mairie de Varennes-changy

### Le coin de nos associations



### **Club des Loisirs**

Le club des loisirs reprendra ses activités le mardi 20 septembre à 14 heures dans la salle culturelle « Escale ». Pour l'instant, 2 manifestations sont prévues :

- Un spectacle au Zénith d'Orléans le jeudi 10 novembre à 15 h « Les Flammes de Paris », le prix des places est de 43 € (transport compris au départ de Varennes), inscriptions dès maintenant au 02.38.94.54.47.
- Un thé dansant le 20 novembre avec l'orchestre de Karine GIRAULT
   L'assemblée générale du Club aura lieu le mardi 29 novembre à 15 h 30 à Escale

### **Comité des Fêtes**

17ème BROCANTE d'été le dimanche 7 août

Au programme de cette fin d'année : Soirée dansante Moules-Frites le samedi 8 octobre Concours de belote le dimanche 6 novembre en après-midi



### **Chorés Varennes**



À partir de septembre, les cours de danse modern jazz se feront le mardi et le jeudi.

Pour plus de renseignements, vous pouvez téléphoner à Marie-Jean AUJOUANNET au 06.16.06.03.88 ou attendre la rentrée où toutes les informations seront précisées.

### Rappels de civisme

- Les pompes de la station d'épuration ou des postes de refoulement sont souvent hors d'usage à cause des lingettes pour bébés et des protections féminines jetées dans les sanitaires. Même si l'indication « jetables dans les toilettes » est notée sur les paquets il est préférable de jeter ces déchets dans le circuit des ordures ménagères.
- ▶ Pour toute création d'entrée charretière au dessus d'un fossé ou pour tout busage de fossé, il est obligatoire de faire une demande officielle pour une autorisation administrative et une vérification ultérieure de la conformité des travaux.
- ► Nous rappelons que l'entretien des entrées charretières et de leur abord (2 mètres de chaque côté) incombe aux riverains.
- L'utilisation de désherbant total sur les fossés publiques est interdit afin d'éviter l'érosion des talus et leur affaissement. Nous rappelons que ces désherbants sont des polluants pour l'eau et sont toxique pour la faune.
- ▶ Par arrêté préfectoral, les feux sont interdits dans le Loiret. Cette décision est d'autant plus justifiée par la sécheresse très précoce cette année.
- ▶Le fleurissement du village a un coût (environ 2000 euros par an hors main d'œuvre), la plantation de plantes vivaces (perpétuelles) permet de réduire ce coût pour les années ultérieures. Trois semaines après leur plantation, des plans de vivaces ont été volés au lavoir nécessitant leur remplacement. Ce surcoût n'incombe pas seulement à la mairie mais à toute la population Varennoise. Merci de respecter le fleurissement, note de fraicheur et de couleur pour notre village.
- ▶ La gendarmerie diffuse régulièrement des messages pour vous alerter sur les dangers que la population peur courir en diverses occasions. Ils sont affichés sur le panneau d'informations de la Mairie. Ils abordent des t h è m e s t e l s q u e l e s d é m a r c h a g e s à domicile, les cambriolages, l'opération tranquillité vacances, les personnes âgées, la protection des mineures sur Internet, les fraudes sur les cartes bancaires.

### Les compteurs d'eau

Le changement des compteurs d'eau a pour principal but de faciliter le relevé des index de consommation depuis la voie publique (méthode électronique de télé relevage). Des relevés intermédiaires sans facturation permettront de détecter des anomalies et d'être plus réactif face à une fuite. Ce changement n'engendrera pas de travaux puisque le compteur est remplacé en lieu et place de l'ancien. Ces travaux sont entièrement pris en charge par la commune et donc n'affecteront ni le coût de la location du compteur ni le prix du m3 d'eau.

Les remplacements se feront selon le planning suivant :

Secteur 1 et 4:

Secteur 2:

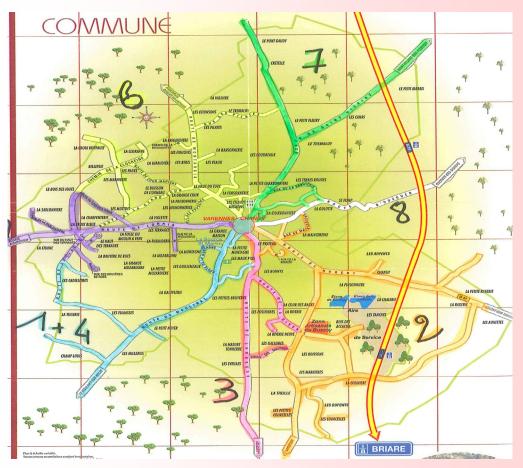
Secteur 3:

Secteur 5:

Secteur 6:

Secteur 7:

Secteur 8:



### **ASV Ping-Pong**



Nouveauté pour la rentrée scolaire 2011 : les entrainements auront lieu le vendredi soir à partir de 18 h pour les enfants de primaire, accueil dès 6 ans et à partir de 18 h 30 pour les adolescents et adultes.

Reprise le 16 septembre.

Cotisation inchangée à 40 € et dégressif par famille.

Entraineur: Denis RAFFARD. Renseignements sur place, salle sportive, auprès de Michel GENDRAUD, Arlette GAILLARD ou Evelyne COUTEAU. Possibilité de vous essayer à ce sport de loisirs gratuitement, 7 tables mises à disposition et prêt de raquettes.

### **Tonic Gym Varennoise**

Les cours reprendront à partir du lundi 12 septembre à la salle sportive rue du Moulinet.

Cours adulte le lundi soir et mercredi soir, cours sénior le mercredi matin

Tarif: 90 € pour 1 cours et 125 € pour 2 cours, 75 € pour les moins de 18 €

Randonnée pédestre le vendredi : 25 € pour les nonlicenciés et 5€ pour les licenciés.

Renseignements auprès de Mme Dominique DUSSAULT (02.38.94.94.45), Mme Nathalie COURILLON (02.38.96.11.49), Mme Jeannine BERGER (02.38.94.53.80) et M. Christian MASSIAS pour les randonnées (02.38.94.53.50)



#### UCAV

Réalisation de 2 coktails de bienvenue pour Varennes Restauration, le P'tit Bistrot, ArtsMauxNiés, Varennes Garage Auto, Maisons en bois, KM Coiffure et Entreprise GAUME.

Prochaine manifestation:

4ème salon de l'artisanat le dimanche 13 novembre. Contact par email pour toute demande d'information ou dossier d'inscription : sarlboussange@wanadoo.fr

### La vie locale

### **Repas des Cheveux Blancs**

Le banquet annuel des Cheveux Blancs aura lieu Dimanche 16 octobre à la salle socio culturelle ESCALE.

Offert aux personnes de 70 ans dans l'année et plus et payant pour les conjoints et conjointes de moins de 70 ans. Les inscriptions seront à faire en mairie en septembre.

Un minibus sera mis à disposition pour un transport collectif, inscription en Mairie.

### L'accueil de Loisirs

Cette année, l'accueil de loisirs est organisé par la Communauté de Communes de Lorris du lundi 4 juillet au vendredi 29 juillet.

Directrice Adjointe : Isabelle LACOUR

Animateurs: Priscilla LOGEAIS, Céline MILLES, Kathleen BARROSO,

Alice VALLOT et Mathieu FOUQUENET

Sorties prévues : centre équestre de la Ferté Saint Aubin, Château de la Fertés Saint Aubin, parc aquatique de Buthiers et Fami Parc à Nonville.

Sortie à la piscine tous les jeudis matins

### La Maison des Jeunes

Accueil durant l'été du 4 juillet au 12 août :

Séjour au Château d'olonne du 25 au 29 juillet. Sortie à Paris, Stage astronomie, sortie karting, accrobranche et pleins d'autres activités. Pour tout renseignement, contacter Lucie BODARD ou Pauline MARTIN, animatrices de la Maison des Jeunes de Varennes-Changy, au 02.38.94.87.74 ou au 06.05.05.46.22.ou frmjc-lorris@wanadoo.fr.

#### Divers:

- ► La population au 1<sup>er</sup> janvier 2011 est officiellement de 1.534 habitants.
- ▶ Suite aux travaux qui ont été effectués dans les trois logements de la rue d'Ouzouer, le Conseil a décidé de revaloriser le montant des loyers. En ce qui concerne le loyer de l'ancien appartement du 2 rue d'Ouzouer (ancien appartement de la Poste) celui-ci est fixé à 300,00 €/mois. Pour les 2 autres logements le montant est fixé à 350,00€/mois chacun (le loyer de l'appartement situé à l'étage sera revalorisé après sa réfection totale).
- ► Le montant de la redevance de collecte des ordures ménagères pour la part mairie pour l'année 2011 s'élève à 7.680 € au lieu de 6.451,20 € pour 2010.
- ► Informatique : Le devis de l'entreprise OMNIKLES pour la dématérialisation des actes administratifs a été retenu pour un montant de 357,20€.
- Le devis de l'entreprise CERIG a été retenu pour la fourniture d'un logiciel de dématérialisation des paies pour un montant de 454,48 € TTC.
- ▶ Jurés d'Assises : Les trois personnes tirées au sort sont : Mme PALLIER Ginette, M. ROCHE Sylvain et Mme KUCHARSKI Corinne.
- ► Le Conseil a procédé à la titularisation d'un agent à temps non complet, employé à l'Agence Postale Communale.
- ► La Commune confirme sa participation au refuge de Chilleurs-Aux-Bois pour un montant de 456,32 €. Le Conseil Municipal avait en effet ajourné la décision de paiement lié à la convention de la SPA du Giennois qui demandait une participation de 1.00 € par habitant soit 1534.00€.
- ► Le Conseil participera à hauteur de 200€ par apprenti au Centre de Formation des Apprentis Est Loiret pour deux jeunes varennois.
- ▶ L'embauche d'un Contrat Aidé pour l'entretien des espaces verts à hauteur de 20 ou 22 heures hebdomadaires est effective depuis le 17 mai.
- ▶ Une visite du Service Incendie a eu lieu au centre de secours de Varennes-Changy. Il n'y aura pas de construction neuve mais un aménagement des locaux. Les travaux devraient avoir lieu en 2013 et devraient être subventionnés à 35 % par le SDISL.



#### **Budget:**

- ▶ Le Conseil maintient à 9,57 % la taxe d'habitation (23,54% le taux national), à 14,88 % la taxe foncière (19,67% le taux national) et à 49,86 % la taxe foncière non bâti (48,18% le taux national).
- ► Le compte administratif 2010 de la Commune a été voté avec un excédent de clôture de 9.198,31€ en section d'investissement et un excédent de fonctionnement de 283.107,38 €.
- ► Le budget primitif de la commune a été voté pour un montant en section de fonctionnement de 1.255.507 € et en section d'investissement de 475.868 €. Un bilan financier de l'ensemble des services est diffusé, la plupart des services a diminué ses frais de fonctionnement sauf le service « Ecole » dont les coûts croissent en raison des travaux et services effectués.

#### Eau:

- Le Compte Administratif du service "eau et assainissement" a été voté à l'unanimité. Il dégage un excédent d'exploitation de 167.576,15 € et un excédent d'investissement de 70.643,05 €. L'excédent des restes à réaliser de la section d'investissement s'élève à 14.328 €.
- ► Le budget primitif "eau et assainissement" a été voté pour un montant de 415.683 € en section d'exploitation et de 222.446 € en section d'investissement.
- ▶ Le cabinet d'étude SAFEGE chargé de l'actualisation du zonage assainissement a présenté ses conclusions. Si la commune veut raccorder un maximum d'habitations au réseau collectif, le montant de l'investissement serait de 5.371.000 €. Le Conseil devra trancher sur le devenir de l'assainissement de plusieurs secteurs construits ou constructibles. En effet il convient de définir des orientations sur le futur zonage d'assainissement. Il y a actuellement environ 200 habitations en situation anormale (lotissements et constructions éparses, constructions qu'il est matériellement difficile de raccorder) qui ont été classées, en 1998, en zonage d'assainissement collectif mais qui ne pourront être vraisemblablement raccordées faute de finances ou à cause de moyens techniques onéreux (pompe de relevage). Il est donc convenu de maintenir les zones UA et UB (centre bourg et bourg récent) et 1AU (zone constructible proche d'une zone urbanisée) en assainissement collectif sauf quelques habitations difficiles à raccorder en réseau gravitaire. Les autres zones seront classées dorénavant en assainissement individuel.

#### Agence postale communale:

La Poste a revalorisé la dotation attribuée aux Communes pour le fonctionnement des Agences Postales Communales soit 1.070 € par mois au lieu de 962€.

### **Virade de l'espoir**

Un concert de l'espoir aura lieu à l'église de Varennes-Changy le vendredi 23 septembre à 20 h 30 avec la participation de la chorale Chantereine de Ladon et l'Ensemble Vocal de Lorris.

Merci de soutenir cette action

### Notre commune en marchant

Des chemins de Promenades et Randonnées Pédestres s'offrent à vous, suivre les panneaux flêches en bois E11 pour le PR de l'étang de Changy, circuit de 12 kms et E12 pour le PR de la Source Saint-Martin 17 kms.

Nature, calme et solitude garantis. Parcours des circuits disponibles en Mairie.

Autre promenade possible : Le Jardin des Arbres de l'autoroute A77-APRR à la sortie de Varennes route de Nogent au premier rond-point. Accès piéton par le parking de l'aire de service de la station.

Jardins à thèmes, calme et sécurité absolus pour les enfants.

## Permanence du Conseiller Général

Monsieur Denis GODEAU, Conseiller Général du Loiret et du Canton de Lorris, tiendra une permanence en Mairie de VARENNES-CHANGY, le premier samedi matin de chaque mois, à partir de début septembre de 9 h à 11 h 30, avec ou sans rendez-vous.

Calendrier des permanences 2011 : 3 septembre, 1er octobre, 5 novembre et 3 décembre.

Les sujets et les questions relatifs aux domaines de compétences du Conseil Général du Loiret pourront être abordés individuellement.

Contact Conseiller Général : 06.45.61.01.31 ou 02.38.94.17.74.

Mail: denis.g45@wanadoo.fr

### **Brèves Municipales**



#### COMMUNAUTE DE COMMUNES

La loi de réforme des collectivités territoriales du 16 décembre 2010 prévoit l'élaboration d'un schéma départemental de la coopération intercommunale. Les principales orientations du schéma consistent à créer des Communautés de Communes de plus de 5000 habitants, organiser les créations ou les regroupements autour de territoires pertinents, rationnaliser les structures en prenant en compte les problématiques liées à l'aménagement de l'espace, la protection de l'environnement ou le développement, renforcer la solidarité financière en encourageant et facilitant le passage des Communautés en fiscalité additionnelle vers la fiscalité unique dite intégrée, réduire le nombre des syndicats de communes. Concernant la Communauté de Communes de Lorris, il est proposé de rattacher la Commune de Chatenoy et de dissoudre 4 syndicats scolaires dont les compétences seraient reprises par la Communauté De Commune. Considérant que la Commune de Varennes-Changy n'est que peu impactée par cette réforme, le Conseil a émis un avis favorable à cette décision.

▶Le Conseil a accepté le transfert de 57 km de voiries communales à la Communauté de Communes depuis le 1er janvier 2011. L'entretien est désormais à la charge de la collectivité communautaire. D'autre part, dans le cadre de la commission CLECT (Commission Locale En Charge des Transferts), le Conseil a ajouté deux suppléants : Mme Evelyne COUTEAU et Mme Maud GENDRAUD. Le Conseil a également décidé de reclasser dans la voirie communale environ 10 km de voirie rurale afin d'en tenir compte dans le calcul des dotations.

▶Le Conseil a accepté de signer une convention avec la Communauté de Communes de Lorris pour le groupement de commande afin de réaliser les vérifications règlementaires d'équipements communaux.

#### Eglise:

Concernant l'indemnité octroyée pour le gardiennage de l'église, celle-ci est fixée à 474,22 € pour un gardien résidant la commune et à 119,55 € pour un gardien ne résidant pas sur la commune. Le prêtre de Varennes ne rési-

dant pas sur la commune, le conseil a octroyé tout de même l'indemnité totale de 474.22 € répartie comme suit : 119.55 € pour le curé non résidant et la différence soit 354.67 € pour le Groupement Paroissial sous forme de subvention à Association.

#### Travaux:

►Le dossier de consultation des entreprises pour la réfection de la toiture de l'école rue de Nogent ayant été approuvé, l'entreprise SARL BOUSSANGE, seule candidate, est retenue pour un montant HT de 50.205,45 €. Les travaux auront lieu pendant l'été 2011.

▶Dans le cadre de l'opération "Cœur de Village" il est possible d'obtenir une subvention pour certains projets. Le Conseil propose de présenter un dossier "sécurité aux abords des écoles" auprès du Conseil Régional.

#### <u>Festivités :</u>

- ► Le feu d'artifice du 13 juillet a été choisi pour un montant de 3.501,81 € avec des modifications par rapport à l'an passé.
- ► Une représentation de « L'atelier à Coulisses » « Veillées funèbres » a eu lieu le 1<sup>er</sup> juin à la salle culturelle.
- L'entreprise ASEA a été sollicitée par le Comité des Fêtes pour une sonorisation permanente « public » qui pourrait être utilisée par la Commune. Le Conseil a donné son accord pour l'installation et a subventionné l'association pour un montant de 1.492 €. Une convention est signée entre la Commune et le Comité des Fêtes pour l'utilisation du matériel. Cette installation a été faite pour la fête de Printemps du 10 avril 2011.

#### **Ecoles**:

- ► Les classes de découverte ont eu lieu du mercredi 11 mai au samedi 21 mai 2011 à Combloux (Savoie) pour 3 classes (CE2, CM1, CM2).
- ▶ L'Inspection Académique a envisagé une éventuelle fermeture de classe et nous a interpelés sur les chiffres annoncés par l'école qui n'étaient pas de 185 élèves lors de l'ouverture de la 8ème classe mais de 195 en 2008 et de 182 enregistrés pour septembre 2011. Suite aux courriers des parents d'élèves et de la mairie adressés à l'Inspection Académique, cette dernière maintient la 8ième classe à la seule condition que l'effectif ne baisse pas au 30 juin 2011 pour la rentrée 2011-2012.

#### <u>Cimetière</u>

Une réunion du Conseil municipal a eu lieu en janvier pour présenter les travaux et procédures à réaliser au cimetière suite à l'état des lieux réalisé par la secrétaire de mairie et le garde-champêtre. L'agrandissement du cimetière est envisagé, le Maire a contacté le propriétaire du terrain privé sous servitude pour connaître ses intentions ainsi que le service des Domaines pour estimer la valeur.